



Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Yaoundé 1<sup>er</sup>

Autorité Contractante : Maire de la Commune de Yaoundé 1<sup>er</sup>

Commission de Passation des Marchés Publics : Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yaoundé 1<sup>er</sup>

ADDITIF N° 007 DU 10/03/2025

RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N° 007/AONO/CAYI /SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 04/02/2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CEAC DE Nkolondom DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup>

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAO)

AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
<p><b>15. Critères d'évaluation</b></p> <p><b>15.1. Critères éliminatoires</b></p> <p>Offre administratif</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;</li><li>• Non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);</li><li>• Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;</li><li>• Non-respect du format de fichier des offres ;</li></ul> <p>Offre technique</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;</li><li>• Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;</li><li>• Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;</li><li>• Absence de l'attestation de catégorisation ;</li><li>• Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée;</li><li>• Non satisfaction, au moins 70% des critères essentiels;</li></ul> <p>Offre financière</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière;</li><li>• Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;</li></ul>	<p><b>15. Critères d'évaluation</b></p> <p><b>15.1. Critères éliminatoires</b></p> <p>Offre administratif</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;</li><li>• Non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);</li><li>• Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;</li><li>• Non-respect du format de fichier des offres ;</li></ul> <p>Offre technique</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;</li><li>• Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;</li><li>• Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;</li><li>• Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.</li><li>• Absence de l'attestation de catégorisation ou du récépissé de dépôt des offres de catégorisation ;</li><li>• Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée;</li><li>• Non satisfaction, au moins 70% des critères essentiels;</li></ul> <p>Offre financière</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière;</li><li>• Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;</li></ul>

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE (RPAO)

- Enveloppe A - : Dossier administratif

Enveloppe A - : Dossier administratif

1. Déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (communal et fiscal) et signée ;

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

<p>2. Attestation d'immatriculation certifiée datée de moins de trois (03) mois ;</p> <p>3. Registre de commerce certifié par le greffier du Tribunal compétent du ressort ;</p> <p>4. Cautionnement de soumission timbré d'un montant de quatre cent soixante mille (460 000) FCFA délivré par une banque ou une compagnie d'assurance habilités à émettre les cautions dans le cadre des Marchés Publics et acquitté à la main par l'émetteur, timbré (communal et fiscal)</p> <p>5. Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI ;</p> <p>6. Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois ;</p> <p>7. Attestation pour soumission délivrée par la CNPS datant de moins de trois (03) mois ;</p> <p>8. Attestation de conformité fiscale datant de moins de trois (03) mois ;</p> <p>9. Certificat de non exclusion des Marchés Publics délivré par l'ARMP ;</p> <p>10. Quittance d'achat du DAO d'un montant de 50 000 FCFA;</p> <p>11. Plan de localisation timbré, signé sur l'honneur précisant la Commune du lieu d'établissement, le quartier et le lieu-dit ;</p> <p>12. Accord de groupement notarié et pouvoir de signature le cas échéant.</p> <p>En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces 1), 4) ,5), 11), 12) et 13) étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.</p>	<p>1. Déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (communal et fiscal) et signée ;</p> <p>2. Attestation d'immatriculation certifiée datée de moins de trois (03) mois ;</p> <p>3. Registre de commerce certifié par le greffier du Tribunal compétent du ressort ;</p> <p>4. Cautionnement de soumission timbré d'un montant de quatre cent soixante mille (460 000) FCFA délivré par une banque ou une compagnie d'assurance habilités à émettre les cautions dans le cadre des Marchés Publics et acquitté à la main par l'émetteur, timbré (communal et fiscal) et Conformément aux dispositions de la lettre circulaire N°00019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics, les cautions désormais devront être timbrées accompagnées du récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC)</p> <p>5. Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI ;</p> <p>6. Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois ;</p> <p>7. Attestation pour soumission délivrée par la CNPS datant de moins de trois (03) mois ;</p> <p>8. Attestation de conformité fiscale datant de moins de trois (03) mois ;</p> <p>9. Certificat de non exclusion des Marchés Publics délivré par l'ARMP ;</p> <p>10. Quittance d'achat du DAO ou de la fiche de recette d'un montant de 50 000 FCFA;</p> <p>11. Plan de localisation timbré, signé sur l'honneur précisant la Commune du lieu d'établissement, le quartier et le lieu-dit ;</p> <p>12. Accord de groupement notarié et pouvoir de signature le cas échéant.</p> <p>En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces 1), 4) ,5), 11), 12) et 13) étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.</p>
<p><b>MODE DE SOUMISSION</b></p> <p>Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne, hors ligne. Toutefois, lorsque les deux possibilités sont ouvertes au soumissionnaire, il ne peut utiliser les deux modes à la fois</p>	<p><b>MODE DE SOUMISSION</b></p> <p>Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne uniquement.</p>
<p><b>Critères d'évaluation</b>  <b>Critères éliminatoires</b>  <b>Offre administratif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;</li> <li>Non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de</li> </ul>	<p><b>Critères d'évaluation</b>  <b>Critères éliminatoires</b>  <b>Offre administratif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;</li> <li>Non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de</li> </ul>

<p>l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;</li> <li>• Non-respect du format de fichier des offres ;</li> </ul> <p><b>Offre technique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;</li> <li>• Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;</li> <li>• Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;</li> <li>• Absence de l'attestation de catégorisation ;</li> <li>• Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée;</li> <li>• Non satisfaction, au moins 70% des critères essentiels;</li> </ul> <p><b>Offre financière</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière;</li> <li>• Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;</li> </ul>	<p>l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;</li> <li>• Non-respect du format de fichier des offres ;</li> </ul> <p><b>Offre technique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;</li> <li>• Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;</li> <li>• Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;</li> <li>• Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.</li> <li>• Absence de l'attestation de catégorisation ou du récépissé de dépôt des offres de catégorisation ;</li> <li>• Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée;</li> <li>• Non satisfaction, au moins 70% des critères essentiels;</li> </ul> <p><b>Offre financière</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière;</li> <li>• Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;</li> </ul>
--	--

CAHIERS DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES ( CCAP)	CAHIERS DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES ( CCAP)
<p><b>CHAPITRE IV : RECEPTIONS</b></p> <p>42.3 Président : Le Maire de la Commune de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> ou son représentant (Maître d'Ouvrage) ;</p> <p>* Rapporteur : Le chef service du Patrimoine du Mfoundi ;</p> <p>* Membres :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 le chef de service du Marché ;</li> <li>2 Le Délégué Départemental du MINEE/MFOUNDI ou son représentant ;</li> <li>3 Le Chef de bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> OU son représentant ;</li> <li>4 Le comptable matières de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup></li> <li>5 Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mfoundi ou son représentant (Observateur)</li> <li>6 Le Co-contractant.</li> </ol>	<p><b>CHAPITRE IV : RECEPTIONS</b></p> <p>42.3 Président : Le Maire de la Commune de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> ou son représentant (Maître d'Ouvrage) ;</p> <p>* Rapporteur : Le chef service du Patrimoine du Mfoundi ;</p> <p>* Membres :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 le chef de service du Marché ;</li> <li>2 Le Délégué Départemental du MINEE/MFOUNDI ou son représentant ;</li> <li>3 Le Chef de bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> OU son représentant</li> <li>4 Le comptable matières de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup></li> <li>5 Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mfoundi ou son représentant (Observateur)</li> </ol>

Ampliations :

MINTP  
MINMAP  
AFFICHAGE

